

## 2. LES COMPTES CONSOLIDES

### Sommaire

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	PAGE 36
I BILAN CONSOLIDE .....	38
II COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	39
III TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	40
IV VARIATION DES FONDS PROPRES .....	41
V ANNEXE .....	42

*Les bilan et compte de résultat des comptes consolidés de la CONFEDERATION Cfdt sont exprimés en milliers d'€uros (k€).*

**Confédération Française Démocratique du Travail**



## Rapport des commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

**(Exercice clos le 31 décembre 2016)**

**Confédération Française Démocratique du Travail**  
4, boulevard de la Villette  
75955 Paris Cedex 19

Aux membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau National, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Bureau National. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note 6.3.2 « Application du règlement ANC 2015-05 » de l'annexe concernant la provision pour dettes sur les organisations.

## Rapport des commissaires aux comptes

*CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL - C.F.D.T.  
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2016 - Page 2*

---

### II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 6.3.5. de l'annexe expose les principes et méthodes comptables pour la détermination de la valeur des immobilisations financières. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié les évaluations qui en résultent.
- Des provisions sont constituées pour couvrir les risques tels que décrits dans les notes 6.3.10 et 7.10 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

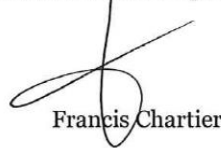
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport financier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Francis Chartier

ERNST & YOUNG Audit



Isabelle Tracq-Sengeissen

## I - Bilan consolidé

### Bilan consolidé

En milliers d'euros

Actif	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	10 697	10 314
Immobilisations corporelles	68 900	69 227
Immobilisations financières	243 404	240 735
Titres mis en équivalence	0	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>323 000</b>	<b>320 276</b>
Stocks et en-cours	628	696
Clients et comptes rattachés	853	1 058
Autres créances et comptes de régularisation	13 908	14 656
Disponibilités et VMP	18 165	19 083
<b>Total actif circulant</b>	<b>33 555</b>	<b>35 492</b>
<b>Total actif</b>	<b>356 555</b>	<b>355 769</b>
Passif	31/12/2016	31/12/2015
Réserves	308 059	309 448
Réserves consolidées	1 467	1 800
Report à nouveau	1 625	
Résultat consolidé	-7 710	-1 722
Autres (écarts de conversion)	0	0
<b>Fonds propres</b>	<b>303 442</b>	<b>309 526</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>306</b>	<b>362</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>8 351</b>	<b>11 107</b>
Emprunts et dettes financières	8 375	4 453
Fournisseurs et comptes rattachés	4 915	4 440
Autres dettes et comptes de régularisation	31 166	25 881
<b>Total des dettes</b>	<b>44 456</b>	<b>34 774</b>
<b>Total passif</b>	<b>356 555</b>	<b>355 769</b>

## II - Compte de résultat consolidé

### Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros

Compte de résultat	31/12/2016	31/12/2015
Cotisations	23 201	23 132
Subventions contributions	26 187	24 300
Autres produits d'exploitation	14 606	20 872
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>63 994</b>	<b>68 305</b>
Achats consommés	-2 946	-2 977
Charges externes	-23 439	-21 761
Charges de personnel	-18 635	-18 122
Impôts et taxes	-2 602	-2 617
Autres charges d'exploitation	-16 859	-12 795
Dotations aux amortissements et aux provisions	-10 283	-15 062
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-74 765</b>	<b>-73 335</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-10 770</b>	<b>-5 030</b>
Charges financières	-2 620	-1 242
Produits financiers	3 251	4 117
<b>Résultat financier</b>	<b>631</b>	<b>2 875</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-10 140</b>	<b>-2 155</b>
Charges et produits exceptionnels	2 428	443
Impôts sur les résultats	-53	-52
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-7 765</b>	<b>-1 764</b>
Report ressources non utilisées	152	235
Engagements à réaliser	-97	-193
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-7 710</b>	<b>-1 722</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-7 710</b>	<b>-1 722</b>

### III - Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		Notes	31/12/2016	31/12/2015
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>				
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-7 710</b>	<b>-1 722</b>
	Dérive de résultat + Résultat de dilution			
	Dotations aux amortissements et provisions		12 533	16 173
	Reprises des amortissements et provisions		-2 764	-8 198
	Plus et moins values de cession			1
	Impôts différés			
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>			<b>2 060</b>	<b>6 254</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>Variation des intérêts courus</b>			
	Variations des stocks		67	-46
	Variation des créances d'exploitation		-797	452
	Variation des autres créances		1 731	-2 315
	Variations des dettes d'exploitation		1 338	612
	Variations des autres dettes		4 928	726
	Charges et produits constatés d'avance		-401	-88
	Pertes & gains de change			
	<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>6 866</b>	<b>-659</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>			<b>8 926</b>	<b>5 595</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	Décassements / acquisitions immos incorporelles (1)		-2 309	-1 847
	Décassements / acquisitions immos corporelles (1)		-6 256	-2 674
	Encaissement / cessions d'immobilisations corporelles et incorp.			
	Subventions d'investissement encaissées			
	Décassement / acquisitions immos financières		-5 999	-10 397
	Encaissements / cessions immos financières		832	441
	Trésorerie nette sur acquisition/cession de filiales			-207
	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-13 732</b>	<b>-14 684</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>				
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	Variations des fonds dédiés		-55	-43
	Encaissements provenant d'emprunts		4 979	4
	Remboursement d'emprunts		-1 035	-549
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>			<b>3 889</b>	<b>-587</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE de l'exercice</b>			<b>-917</b>	<b>-9 676</b>
Incidences des variations de taux de change				
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)</b>			<b>19 083</b>	<b>28 758</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE (*)</b>			<b>18 165</b>	<b>19 083</b>

## IV - Variation des Fonds Propres

En milliers d'€uros

Situation à la clôture	Réserves générales	Réserves affectées	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe
<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>155 761</b>	<b>157 380</b>	<b>3 646</b>		<b>(5 539)</b>	<b>311 248</b>
Affectation du résultat	(6 248)	2 555	(1 846)		5 539	
<b>Résultat de l'exercice</b>					<b>(1 722)</b>	<b>(1 722)</b>
Dividendes distribués						
Variations des écarts de conversion						
Autres						
<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>149 513</b>	<b>159 935</b>	<b>1 800</b>		<b>(1 722)</b>	<b>309 526</b>
Affectation du résultat	(7 371)	5 983	(333)		1 722	(0)
<b>Résultat de l'exercice</b>					<b>(7 710)</b>	<b>(7 710)</b>
Dividendes distribués						
Variations des écarts de conversion						
Autres				1 625		1 625
<b>Solde au 31/12/2016</b>	<b>142 142</b>	<b>165 917</b>	<b>1 467</b>	<b>1 625</b>	<b>(7 710)</b>	<b>303 442</b>

La charte financière qui régit les organisations syndicales affiliées à la CFDT dispose que des parts de cotisations soient attribuées à des secteurs confédéraux distincts.

Ainsi, des montants correspondent à des « réserves affectées » reflétant l'activité de ces secteurs, principalement la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et sont inclus dans le poste « réserves », voir détail 7.8 « Fonds Syndicaux de la Confédération ».

## V - Annexe

### Sommaire

5. Faits majeurs .....	page 43
5.1 Observations sur les comptes sociaux de la Confédération .....	43
5.2 Comptes consolidés de la Confédération .....	43
5.3 Evènements de l'exercice .....	43
5.4 Liste des entités consolidées .....	45
6. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation .....	46
6.1 Référentiel comptable .....	46
6.2 Modalités de consolidation .....	46
6.3 Méthodes et règles d'évaluation .....	47
7. Informations sur les comptes du bilan et du compte de résultat et sur leurs variations .....	56
7.1 Immobilisations incorporelles .....	56
7.2 Immobilisations corporelles .....	57
7.3 Immobilisations financières .....	58
7.4 Stocks et en-cours .....	59
7.5 Ventilation des créances par échéance .....	60
7.6 Dépréciation de l'actif circulant .....	60
7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités .....	60
7.8 Fonds Syndicaux de la Confédération Cfdt .....	61
7.9 Fonds dédiés .....	61
7.10 Provisions pour risques et charges .....	62
7.11 Impôts différés .....	62
7.12 Emprunts et dettes financières .....	63
7.13 Autres passifs .....	64
7.14 Engagements hors bilan .....	65
7.15 Tableau des ressources .....	66
7.16 Charges d'exploitation .....	68
7.17 Autres produits d'exploitation .....	69
7.18 Résultat financier .....	70
7.19 Résultat exceptionnel .....	70
7.20 Impôts .....	71
7.21 Effectif .....	71
8. Autres informations .....	72
8.1 Évènements postérieurs à la clôture .....	72
8.2 Dirigeants .....	72
8.3 Honoraires commissaires aux comptes .....	72
8.3 Liste des organismes paritaires .....	72

## 5 Faits majeurs

### 5.1 Observations sur les comptes sociaux de la Confédération

Les modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales sont définies dans la Section 1 de l'Annexe – « Règles comptables des organisations syndicales » du règlement n°2009-10 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

### 5.2 Comptes consolidés de la Confédération

La Confédération CFDT a établi ses premiers comptes consolidés au 1er janvier 2009 et leur première certification est intervenue au 31 décembre 2010, selon le calendrier défini par les textes.

L'article L. 2135-2, inséré dans le Code du travail par l'article 10 de la loi du 20 août 2008, précise les obligations et méthodes à adopter par une organisation syndicale tête de périmètre au regard de l'établissement de comptes consolidés.

La Confédération CFDT applique pour ses comptes consolidés 2015 les modalités de l'article du Code du travail, définies en Section 2 de l'Annexe des règles comptables des organisations syndicales, annexe du règlement n° 2009-10.

Ces modalités déterminent le périmètre d'ensemble (lien d'adhésion ou d'affiliation) ; s'agissant de la notion de contrôle, les règles renvoient à l'application de l'article L.233-16 du code de commerce qui définit ces critères.

### 5.3 Evènements de l'exercice

- La confédération a continué la mise en service au cours de l'année 2016, de sa nouvelle application de Gestion de ses adhérents et de ses structures en ligne, dénommée GASEL. Cette évolution majeure a consisté à transplanter le périmètre fonctionnel des applications de la gestion de l'adhérent et des structures dans un nouvel environnement technologique permettant un accès partagé, réparti et sécurisé à une base de données centralisée rassemblant tous les référentiels uniques nécessaires à la gestion en temps réel de l'adhérent et des structures.

- La loi du 05 mars 2014 a prévu la création de l'Association de Gestion du Fonds Paritaire National (AGFPN) chargée d'une mission de service public, apportant une contribution au financement des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeur.

L'AGFPN a conventionné avec la Cfdt.

Afin que la Confédération puisse assurer ses missions, l'AGFPN doit reverser à la Cfdt :

- Une subvention de l'état
- Une Contribution des entreprises (0,016% des rémunérations)

Ces sommes permettront à la Cfdt d'assurer les missions de service public suivantes :

- Une mission de gestion paritaire
- Une mission de participation aux politiques publiques
- Une mission de formation économique sociale et syndicale des représentants des

syndicats de salariés (FESS)

Sur l'exercice 2016, la Confédération a pris en charge directement les coûts liés à l'indemnisation des salariés participant à des formations économiques sociales et syndicales pour un montant de 1 772 k€.

- La Confédération a mise en service l'immeuble du 51 avenue Simon Bolivar, pour un coût immobilisé de 9 288 k€.

- Durant l'exercice 2016, la Confédération a réalisé plusieurs actions :
  - La campagne électorale « TPE PME » pour un montant de 1 166 k€
  - La campagne « Parlons travail » pour un montant de 397 k€
  - Un projet lié à la réforme territoriale pour un montant de 361 k€
  - Un projet « Evolution de l'organisation » pour un montant de 518 k€
  - Une convention « cellule de plan de travail » pour un montant de 700 k€

- Lors de l'exercice 2016, il a été provisionné, sur une organisation affiliée, une dépréciation de créances, avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 900 k€. Elle a également déprécié une créance avec La Fabrique pour 406 k€.

- Il a été décidé qu'à compter de 2016, seule la variation CNAS de l'année serait comptabilisée en lieu et place de l'extourne intégrale de la provision N-1 et de la provision N. La variation a été ventilée en fonction des différentes composantes de la CNAS, pour lesquelles des dotations et reprises ont été constatées.

- La Confédération a décidé d'appliquer par anticipation le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, à compter du 1er janvier 2016.

La première application du présent règlement constitue un changement de méthode comptable dont l'effet est comptabilisé conformément aux dispositions de l'article 122-2 du règlement ANC n° 2014-03. Toutefois, par dérogation à l'article précité, les organisations peuvent limiter les modifications rétrospectives aux seules opérations existantes à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

Les informations pro-forma mentionnées sont complétées par une information en annexe permettant d'expliquer les principaux impacts du changement de méthode sur le bilan et le compte de résultat (note 6.3.2).

## 5.4 Liste des entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous et il est à noter l'absence d'intérêts minoritaires dans les associations loi 1901 ; les réserves de ces entités sont ainsi intégralement reprises dans les réserves consolidées de la Confédération.

Sociétés	Formes juridiques	N° Siren	Sièges sociaux	Méthode de consolidation 31/12/2016	Méthode de consolidation 31/12/2015	% contrôle 31/12/2016	% contrôle 31/12/2015	% intérêt 31/12/2016	% intérêt 31/12/2015
Confédération		784 409 930	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
Association AGI	AGI	349 904 839	47-49, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Association ASSECO	ASSO	389 700 303	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
GIE BELLEVILLE	GIE	334 993 748	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Association BIERVILLE	ASSO	319 073 425	10, route des Nations, 91690 Boissy la Rivière	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Association CELIDE	ASSO	424 318 368	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Domaine de Bienville EURL	EURL	477 876 130	10, route des Nations, 91690 Boissy la Rivière	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Association ESPACE BELLEVILLE	ASSO	334 722 378	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
SCI FLANDRE	SCI	398 216 051	12, rue des dunes, 75019 Paris	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Association Institut Belleville	ASSO	328 142 237	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Association IRIS	ASSO	525 389 813	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Association ISEFOJ	ASSO	447 807 066	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
SCI LOIRE-JAURES	SCI	395 201 340	12, rue des dunes, 75019 Paris	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
GIE PRESSE	GIE	334 993 730	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
SCI REBUFFAT	SCI	431 886 183	12, rue des dunes, 75019 Paris	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
GIE VILLETTE	GIE	334 993 755	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

## 6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'Ensemble confédéral sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Dans le cadre du règlement comptable n° 2009-10 issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008, portant sur la « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » et le décret n° 2009-1665 du 28 décembre 2009, la confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°2014-03 et ses règlements modificatifs, relatifs aux organisations syndicales.

### 6.2 Modalités de consolidation

#### 6.2.1 Méthodes de consolidation

Toutes les entités dans lesquelles l'Ensemble assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les entités consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de la structure consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels.
- Éliminer les opérations entre l'entité consolidante et les autres entités consolidées.

#### 6.2.2 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les entités intégrées ainsi que les résultats internes entre ces entités ont été éliminées dans les comptes consolidés.

#### 6.2.3 Dates de clôture des exercices des entités consolidées

Les entités sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre, d'une durée de 12 mois, à l'exception éventuelle des entités créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

L'exercice de toutes les entités consolidées est d'une durée de 12 mois, dont la clôture est fixée au 31 décembre.

## 6.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par l'Ensemble sont les suivants :

### 6.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

<i>Application des méthodes préférentielles</i>	<i>OUI NON N/A</i>	<i>Note</i>
Comptabilisation des contrats de location-financement	N / A	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilées	OUI	6.3.11
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

### 6.3.2 Application du règlement ANC 2015-05

Au cours de l'exercice 2016, un changement de méthode a été effectué concernant la provision pour dettes sur les organisations.

Les opérations réalisées avec les organisations sont les suivantes :

Les organisations, dans un souci de rendement de leur actif à long terme, ont confié une partie de leur trésorerie à la Confédération en vue d'un placement mutualisé sur un panier de titres choisis par la confédération.

Ces placements sont enregistrés en immobilisations financières dans leurs bilans.

L'organisation apporteuse acquiert des « parts » des fonds placés par la Confédération pour leur compte.

Les organisations sont informées de la valeur liquidative de leurs « parts » sur le portail internet mis à leur disposition.

Cette valorisation fait l'objet d'une mission de validation par un Expert-Comptable.

En cas de reversement en cours d'année (sortie totale ou partielle), la Confédération reverse le montant demandé par l'organisation et constate une diminution du nombre de parts dont bénéficie l'organisation dans le panier, ainsi que le changement de valeur des parts restantes.

Cette sortie peut être réalisée :

- Sur un (des) titre(s) qui est comptablement en moins-value ou sur un (des) titre(s) qui est comptablement en plus-value
- Lors de la clôture de l'exercice, la valeur de sortie du panier ne peut être connue. Si toutes les organisations sortaient en même temps, la sortie se ferait en valeur liquidative de titres du panier en vendant les titres de l'actif « sous-jacent ».
- Lors de la clôture de l'exercice, le risque de perte de la confédération n'est pas non plus valorisable. Il n'est pas constitutif d'un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Il n'est donc pas possible de constituer une provision.

**A : Sans Changement de méthode sur l'exercice 2016**

**Bilan consolidé - Proforma sans Changement de méthode**

*En milliers d'euros*

<b>Actif</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Immobilisations incorporelles	10 697	10 314
Immobilisations corporelles	68 900	69 227
Immobilisations financières	243 307	240 735
Titres mis en équivalence	0	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>322 904</b>	<b>320 276</b>
Stocks et en-cours	628	696
Clients et comptes rattachés	853	1 058
Autres créances et comptes de régularisation	13 908	14 656
Disponibilités et VMP	18 165	19 083
<b>Total actif circulant</b>	<b>33 555</b>	<b>35 492</b>
<b>Total actif</b>	<b>356 459</b>	<b>355 769</b>
<b>Passif</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Réserves	308 059	309 448
Réserves consolidées	1 467	1 800
Report à nouveau	0	
Résultat consolidé	-8 367	-1 722
Autres (écarts de conversion)	0	0
<b>Fonds propres</b>	<b>301 159</b>	<b>309 526</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>306</b>	<b>362</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>10 727</b>	<b>11 107</b>
Emprunts et dettes financières	8 375	4 453
Fournisseurs et comptes rattachés	4 915	4 440
Autres dettes et comptes de régularisation	30 975	25 881
<b>Total des dettes</b>	<b>44 266</b>	<b>34 774</b>
<b>Total passif</b>	<b>356 459</b>	<b>355 769</b>

## Compte de résultat consolidé - Proforma sans changement de méthode

En milliers d'euros

Compte de résultat	31/12/2016	31/12/2015
Cotisations	23 201	23 132
Subventions contributions	26 187	24 300
Autres produits d'exploitation	14 606	20 872
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>63 994</b>	<b>68 305</b>
Achats consommés	-2 946	-2 977
Charges externes	-23 439	-21 761
Charges de personnel	-18 635	-18 122
Impôts et taxes	-2 602	-2 617
Autres charges d'exploitation	-16 859	-12 795
Dotations aux amortissements et aux provisions	-10 844	-15 062
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-75 326</b>	<b>-73 335</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11 331</b>	<b>-5 030</b>
Charges financières	-2 717	-1 242
Produits financiers	3 251	4 117
<b>Résultat financier</b>	<b>534</b>	<b>2 875</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-10 797</b>	<b>-2 155</b>
Charges et produits exceptionnels	2 428	443
Impôts sur les résultats	-53	-52
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-8 422</b>	<b>-1 764</b>
Report ressources non utilisées	152	235
Engagements à réaliser	-97	-193
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-8 367</b>	<b>-1 722</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-8 367</b>	<b>-1 722</b>

## Bilan consolidé-Proforma avec Changement de méthode 2015 & 2016

*En milliers d'euros*

Actif	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	10 697	10 314
Immobilisations corporelles	68 900	69 227
Immobilisations financières	243 404	240 800
Titres mis en équivalence	0	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>323 000</b>	<b>320 341</b>
Stocks et en-cours	628	696
Clients et comptes rattachés	853	1 058
Autres créances et comptes de régularisation	13 908	14 656
Disponibilités et VMP	18 165	19 083
<b>Total actif circulant</b>	<b>33 555</b>	<b>35 492</b>
<b>Total actif</b>	<b>356 555</b>	<b>355 833</b>
Passif	31/12/2016	31/12/2015
Réserves	308 059	309 448
Réserves consolidées	1 467	1 800
Report à nouveau	1 625	1 592
Résultat consolidé	-7 710	-1 624
Autres (écarts de conversion)	0	0
<b>Fonds propres</b>	<b>303 442</b>	<b>311 216</b>
<b>Capitaux propres totaux :</b>	<b>303 442</b>	<b>311 216</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>306</b>	<b>362</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>8 351</b>	<b>9 291</b>
Emprunts et dettes financières	8 375	4 453
Fournisseurs et comptes rattachés	4 915	4 440
Autres dettes et comptes de régularisation	31 166	26 070
<b>Total des dettes</b>	<b>44 456</b>	<b>34 965</b>
<b>Total passif</b>	<b>356 555</b>	<b>355 833</b>

## Compte de résultat consolidé - Proforma avec changement de méthode 2015 & 2016

*En milliers d'€uros*

Compte de résultat	31/12/2016	31/12/2015
Cotisations	23 201	23 132
Subventions contributions	26 187	24 300
Autres produits d'exploitation	14 606	20 872
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>63 994</b>	<b>68 305</b>
Achats consommés	-2 946	-2 977
Charges externes	-23 439	-21 761
Charges de personnel	-18 635	-18 122
Impôts et taxes	-2 602	-2 617
Autres charges d'exploitation	-16 859	-12 795
Dotations aux amortissements et aux provisions	-10 283	-15 029
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-74 765</b>	<b>-73 302</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-10 770</b>	<b>-4 997</b>
Charges financières	-2 620	-1 177
Produits financiers	3 251	4 117
<b>Résultat financier</b>	<b>631</b>	<b>2 940</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-10 140</b>	<b>-2 057</b>
Charges et produits exceptionnels	2 428	443
Impôts sur les résultats	-53	-52
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-7 765</b>	<b>-1 666</b>
Report ressources non utilisées	152	235
Engagements à réaliser	-97	-193
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-7 710</b>	<b>-1 624</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-7 710</b>	<b>-1 624</b>

### 6.3.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les frais accessoires d'acquisition sont activés.

#### 6.3.3.1 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Brevets, licences	Linéaire	2 ans
Projets informatiques	Linéaire	De 2 à 5 ans

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

En cas de durée d'utilité indéterminable, aucun amortissement n'est pratiqué mais un test d'impairment est effectué annuellement.

### 6.3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Les immobilisations corporelles, acquises avant 2009, figurant au bilan d'ouverture de la Confédération, au 1<sup>er</sup> janvier (terrains et immeubles) ont été valorisées sur la base d'une expertise immobilière.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable des biens concernés.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Terrains	Non amortissable	N/A
Constructions	Linéaire	20 à 35 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier et Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	5 ans



### 6.3.5 Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des participations non consolidées, prenant en compte la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Les autres immobilisations financières telles que les prêts figurent au bilan à leur coût de revient, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, valeurs monétaires, titres de participation.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves.

Les titres de la Confédération ont été évalués, à la valeur de marché ou à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément aux règles comptables.

Ce portefeuille comprend en partie des placements effectués pour le compte d'organisations affiliées.

### 6.3.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Le coût d'achat est composé du coût d'achat augmenté des frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### 6.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation nominative lorsqu'il y a un risque d'impayé.



### 6.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur valeur de marché, au 1<sup>er</sup> janvier 2009 (bilan d'ouverture de la Confédération).

Les mouvements sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré (CUMP) pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieur à la valeur d'achat.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément aux règles comptables.

### 6.3.9 Impôts sur les bénéficiaires

L'activité des organisations syndicales étant exonérée d'impôt, il n'y a pas lieu de comptabiliser d'impôt différé.

### 6.3.10 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité syndicale prépondérante de l'Ensemble consolidé, les provisions constatées correspondent essentiellement à des charges liées à l'activité juridique de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS).

Par ailleurs, les provisions sont également constituées de provisions pour charges financières et de litiges.

### 6.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné dans les comptes sociaux et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

L'ensemble du personnel est, soit rémunéré par les GIE Belleville et Vilette, soit mis à disposition à la confédération Cfdt. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE, font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite,
- Le facteur d'actualisation,
- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 1,3 % (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaire).

Le taux d'évolution des rémunérations est de : 2,4 % observés ces quatre dernières années.



### *6.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant*

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'Ensemble est engagé dans le cadre de ses activités courantes et annexes qui sont assumées à titre accessoire ou dans le prolongement de ses actions normales.

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.



## 7 Informations sur les comptes du bilan et du compte de résultat et sur leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 7.1 Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/12/2015	Mvts de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2016
<b>Valeurs brutes</b>						
Frais de recherche et développement						
Frais d'établissement						
Concessions, brevets, marques	16 073		1 404		347	17 824
Fonds de commerce						
Autres immobilisations incorporelles	548		558			1 106
Avances et acomptes versés						
<b>Total</b>	<b>16 622</b>		<b>1 962</b>		<b>347</b>	<b>18 930</b>
<b>Amortissements</b>						
Frais de recherche et développement						
Frais d'établissement						
Concessions, brevets, marques	6 308		1 926			8 233
Fonds de commerce						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes versés						
<b>Total</b>	<b>6 308</b>		<b>1 926</b>			<b>8 233</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Frais de recherche et développement						
Frais d'établissement						
Concessions, brevets, marques	9 766		(522)		347	9 591
Fonds de commerce						
Autres immobilisations incorporelles	548		558			1 106
Avances et acomptes versés						
<b>Total</b>	<b>10 314</b>		<b>36</b>		<b>347</b>	<b>10 697</b>

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement aux progiciels acquis ou développés par le GIE Vilette.

Les autres mouvements correspondent aux immobilisations en cours qui ont été finalisées en cours d'exercice.

La confédération a développé un logiciel de gestion des syndicats « Gasel » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT.

## 7.2 Immobilisations corporelles

Montants en K€	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2016
<b>Valeurs brutes</b>					
Terrains	21 845				21 845
Constructions	97 864	4 506	138	5 518	107 751
Installations techniques, mat. & out.	1 035	147			1 182
Autres immobilisations corporelles	2 729	309	29		3 009
Autres immo. corp. en crédit-bail					
Immobilisations corporelles en cours	6 138	768		(5 492)	1 413
Avances et acomptes	571	573	323	(26)	795
<b>Total</b>	<b>130 181</b>	<b>6 303</b>	<b>490</b>	<b>0</b>	<b>135 994</b>
<b>Amortissements</b>					
Terrains					
Constructions	58 059	5 936	138		63 857
Installations techniques, mat. & out.	792	83			875
Autres immobilisations corporelles	2 103	288	29		2 362
Autres immo. corp. en crédit-bail					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Total</b>	<b>60 954</b>	<b>6 307</b>	<b>167</b>		<b>67 094</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Terrains	21 845				21 845
Constructions	39 805	(1 430)		5 518	43 893
Installations techniques, mat. & out.	243	64			307
Autres immobilisations corporelles	626	21	(0)		647
Autres immo. corp. en crédit-bail					
Immobilisations corporelles en cours	6 138	768		(5 492)	1 413
Avances et acomptes	571	573	323	(26)	795
<b>Total</b>	<b>69 227</b>	<b>(4)</b>	<b>323</b>	<b>0</b>	<b>68 900</b>

Les immobilisations sont constituées principalement des biens immobiliers inscrits à l'actif du bilan de la Confédération et des trois SCI, ainsi que sur l'association Bierville.

Les terrains et immeubles sont valorisés à leur coût historique dans les 3 SCI (Flandre-Jaurès, Loire-Jaurès et Rebuffat).

Pour la Confédération, en application de l'article 3 du CRC 2009-10, les méthodes suivantes d'évaluation ont été retenues :

- La valorisation des biens immobiliers a été effectuée sur la base d'une expertise immobilière qui retient la moyenne de trois valeurs (rendement valeur locative / valeur vénale par capitalisation / méthode par la construction), correspondant à la valeur historique dans les comptes sociaux.
- La décomposition par composants des biens immobiliers, hors SCI, est faite en retenant 4 composants principaux : gros-œuvre, façades étanchéité menuiseries extérieures, climatisation-ventilation-chauffage, électricité, plomberie, ascenseur, courants et agencements

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond pour l'essentiel :

- à la mise en service de l'immeuble 51 avenue Simon Bolivar, à hauteur de 9 288 k€, dont 5 445 k€ de travaux réalisés au cours des exercices antérieurs,
- aux travaux en cours liés à la rénovation de la façade de l'immeuble Bolivar pour 312 k€,
- au coût des travaux concernant la rénovation du studio audiovisuel pour 100 k€.



### 7.3 Immobilisations financières

Montants en K€	31/12/2015	Mvts de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2016
<b>Valeurs brutes</b>						
Titres de participations	662					662
Créances rattachées à des participations	0					0
Prêts	3 731		48	433	(21)	3 324
Autres immobilisations financières	241 541		5 951	399		247 094
Titres mis en équivalence						
<b>Total</b>	<b>245 935</b>		<b>5 999</b>	<b>832</b>	<b>(21)</b>	<b>251 080</b>
<b>Dépréciation</b>						
Titres de participations	357		64			420
Créances rattachées à des participations						
Prêts	20		1 070			1 089
Autres immobilisations financières	4 823		1 345			6 167
Titres mis en équivalence						
<b>Total</b>	<b>5 199</b>		<b>2 478</b>			<b>7 677</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Titres de participations	306		(64)			242
Créances rattachées à des participations	0					0
Prêts	3 711		(1 022)	433	(21)	2 235
Autres immobilisations financières	236 719		4 606	399		240 926
Titres mis en équivalence						
<b>Total</b>	<b>240 735</b>		<b>3 521</b>	<b>832</b>	<b>(21)</b>	<b>243 404</b>

(1) Le poste "Autres immobilisations financières" comprend principalement des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation, réalisés par la Confédération.

Ces éléments sont issus des comptes sociaux de la confédération CFDT et correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves.

Pour information, leur valeur est établie au 31/12/2016 à 310 040 k€ (valeur de marché) et à 7814 K€ (valeur de souscription de contrats Fcpr), pour une valeur brute à la clôture de 247 069k€, tel que précisé dans l'annexe des comptes sociaux de la confédération CFDT.

Une dépréciation est constatée fin 2016 à hauteur de 6 167 k€, ramenant la valeur nette de ces titres à 240 902 k€.



(2) Les titres de participation non consolidés concernent les sociétés suivantes :

Entités non consolidées	N° de Siren	Val. brute des titres au 31/12/2015	Augment.	Diminut.	Val. brute des titres au 31/12/2016	Montant des capitaux propres	Résultat dernier exercice	Pourcentage de détention
VIGEO SAS	443 055 215	624			624	5 412	(5 229)	2,52%
Autres titres		70			70	NC	NC	NC
<b>Total</b>		<b>694</b>			<b>694</b>	<b>5 412</b>	<b>(5 229)</b>	

La SAS Vigeo et les quatre entités figurant en Autres titres (Sifa, Inter-Expansion, Cisl/Msi ) ne répondent pas aux critères définis par les textes pour être intégrées dans le périmètre de consolidation, notamment en termes de pourcentage de contrôle.

#### 7.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/12/2015	Mvts de périmètre	Variations	Ecarts de conversion	31/12/2016
<b>Valeurs brutes</b>					
Matières premières	68		2		70
En-cours	285		(10)		275
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	356		(60)		296
<b>Total</b>	<b>709</b>		<b>(68)</b>		<b>641</b>
<b>Dépréciations</b>					
Matières premières					
En-cours					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	13		(1)		13
<b>Total</b>	<b>13</b>		<b>(1)</b>		<b>13</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Matières premières	68		2		70
En-cours	285		(10)		275
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	343		(59)		283
<b>Total</b>	<b>696</b>		<b>(67)</b>		<b>628</b>

Les stocks sont essentiellement détenus par le GIE CFDT-Presses et représentent du matériel syndical, des brochures et des ouvrages destinés au réseau CFDT.



## 7.5 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

### Échéances des créances

Montants en K€	Total brut	Échéances		Dépréciation	Total net
		- 1 an	+ 1 an		
Créances clients et comptes rattachés	906	906		52	853
<b>Total</b>	<b>906</b>	<b>906</b>		<b>52</b>	<b>853</b>

### Échéances des créances (hors clients)

Nature	Total brut	Échéances		Dépréciations	Total net 31/12/2016	Total net 31/12/2015
		- 1 an	+ 1 an			
Créances rattachées aux participations	0	0			0	0
Autres immobilisations financières	250 418	250 399	19	7 257	243 161	240 430
<b>Total créances immobilisées</b>	<b>250 418</b>	<b>250 399</b>	<b>19</b>	<b>7 257</b>	<b>243 161</b>	<b>240 430</b>
Avances et acomptes sur commandes	150	150			150	157
Impôts différés actifs						
Autres créances	13 392	11 036	2 356	236	13 156	13 880
Charges constatées d'avance	601	601			601	620
<b>Total autres créances d'exploitation</b>	<b>14 144</b>	<b>11 788</b>	<b>2 356</b>	<b>236</b>	<b>13 908</b>	<b>14 656</b>

Les autres créances concernent essentiellement des subventions à recevoir pour 6 030 k€ et des cotisations collectées sur 2016 et à encaisser des syndicats en 2016 pour un montant de 3045 k€.

Les autres créances des trois SCI correspondent à des appels de fonds vis-à-vis du gestionnaire des immeubles pour un montant de 1 450 k€ lié à des remboursements sur l'exercice 2016.

## 7.6 Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	31/12/2015	Mvts de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2016
Stocks	13			1	13
Créances	91		5	43	52
Valeurs mobilières de placement					
<b>Total</b>	<b>104</b>		<b>5</b>	<b>44</b>	<b>65</b>

## 7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement et disponibilités, d'un montant de 18 165 k€, proviennent principalement de la Confédération.



## 7.8 Fonds Syndicaux de la Confédération CFDT

Au 31 décembre 2016, les fonds syndicaux, compris dans les réserves générales et affectées se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros

Situation à la clôture	Réserves générales	Réserves affectées	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe
<b>Solde au 31/12/2014</b>	155 761	157 380	3 646		(5 539)	311 248
Affectation du résultat	(6 248)	2 555	(1 846)		5 539	
<b>Résultat de l'exercice</b>					(1 722)	(1 722)
Dividendes distribués						
Variations des écarts de conversion						
Autres						
<b>Solde au 31/12/2015</b>	149 513	159 935	1 800		(1 722)	309 526
Affectation du résultat	(7 371)	5 983	(333)		1 722	(0)
<b>Résultat de l'exercice</b>					(7 710)	(7 710)
Dividendes distribués						
Variations des écarts de conversion						
Autres				1 625		1 625
<b>Solde au 31/12/2016</b>	142 142	165 917	1 467	1 625	(7 710)	303 442

Le poste "Réserves affectées" correspond notamment à des montants enregistrés dans les comptes sociaux de la Confédération CFDT. En effet, la charte financière CFDT dispose que les cotisations versées par les syndicats et réparties, servent à des actions syndicales spécifiques : Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS), Fonds d'organisation, Solidarité Syndicale Mondiale (SSM).

De plus, pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a mis en réserve 3 650 k€ au 31 décembre 2016, majorés d'un montant de 700 k€ décidé lors de l'affectation du résultat 2016 en 2017.

## 7.9 Fonds dédiés

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies.

Montants en K€	Montants des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
<b>Ressources</b>					
Conventions diverses	889	362	152	96	306

## 7.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

### Provisions pour risques & charges

Montants en K€	31/12/2015	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31/12/2016
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 436		271			2 707
Provisions pour PV sur portefeuille VMP	1 816			1 816		
Provisions pour litiges sociaux						
Provisions pour Caisse Nationale d'Action Syndicale	6 838		1 550	2 763		5 625
Autres provisions pour risques & charges	17		1			18
<b>Total</b>	<b>11 107</b>					<b>8 350</b>

Elles sont principalement composées de :

Engagement pris en matière de retraite :

- L'ensemble du personnel est soit rémunéré par les GIE Belleville et GIE-Villette, soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE, font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.
- L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Provisions de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) :

- Elles concernent les sommes que la Confédération est susceptible de payer au titre de la couverture juridique qu'elle assure aux adhérents de la CFDT.

La Confédération a repris 1816 k€ liés au changement de méthode sur la provision pour dettes sur les organisations.

## 7.11 Impôts différés

L'activité des organisations syndicales étant généralement exonérée d'impôt, il n'y a pas lieu de comptabiliser d'impôts différés. L'organisation est soumise à l'impôt au taux réduit

La valeur d'actif représentée par les déficits fiscaux reportables d'une entité fiscalisée, l'association Célidé, n'est pas constatée dans les comptes consolidés, leur imputation sur des excédents futurs étant incertaine sur les prochaines années.



## 7.12 Emprunts et dettes financières

Montants en K€	31/12/2015	Mvt de périmètre	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Dettes participation salariés						
Emprunts issus de location-financement						
<b>Total emprunts auprès des établt et loc. financement</b>						
Dettes financières diverses	4 453		4 958	1 035		8 375
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>4 453</b>		<b>4 958</b>	<b>1 035</b>		<b>8 375</b>
Concours bancaires courants				0		(0)
Intérêts courus non échus						
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>				<b>0</b>		<b>(0)</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>4 453</b>		<b>4 958</b>	<b>1 035</b>		<b>8 375</b>

### 7.12.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2015	31/12/2016	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Dettes participation salariés					
Emprunts issus de location-financement					
<b>Total emprunts auprès des établt et loc. financement</b>					
Dettes financières diverses	4 453	8 375	1 253	5 245	1 877
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>4 453</b>	<b>8 375</b>	<b>1 253</b>	<b>5 245</b>	<b>1 877</b>
Concours bancaires courants		(0)	(0)		
Intérêts courus non échus					
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>		<b>(0)</b>	<b>(0)</b>		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>4 453</b>	<b>8 375</b>	<b>1 253</b>	<b>5 245</b>	<b>1 877</b>



## 7.12.2 Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	31/12/2015	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	31/12/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Dettes participation salariés					
Emprunts issus de location-financement					
<b>Total emprunts auprès des établt et loc. financement</b>					
Dettes financières diverses	4 453	4 958	1 035		8 375
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>4 453</b>	<b>4 958</b>	<b>1 035</b>		<b>8 375</b>
Concours bancaires courants				0	(0)
Intérêts courus non échus					
<b>Total concours bancaires courants et intérêts courus</b>				<b>0</b>	<b>(0)</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>4 453</b>	<b>4 958</b>	<b>1 035</b>		<b>8 375</b>

La Confédération a souscrit sur l'exercice 2016 deux nouveaux emprunts pour un montant de 2 000 k€ et 2 920 k€ en plus de celui de 5 300 k€ qui a été souscrit en novembre 2012 par la confédération auprès de la Société Générale. Ils ont affecté au financement de l'ensemble immobilier au 51 avenue Simon Bolivar dans le 19<sup>ème</sup>. Ils ont été remboursés, à hauteur de 839k€, leur solde se **monte à 7 791 k€ au 31/12/2016**.

## 7.13 Autres passifs

Les autres passifs comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	31/12/2015	31/12/2016	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	4 440	4 915	4 915		
Fournisseurs d'immobilisations	286	9	9		
Avances et acomptes reçus sur commandes	8	11	11		
Dettes fiscales et sociales	3 607	4 468	4 468		
Comptes-courants créditeurs		(0)	(0)		
Dettes diverses	21 375	26 493	15 273		11 220
Produits constatés d'avance	604	185	185		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>30 321</b>	<b>36 081</b>	<b>36 081</b>		<b>11 220</b>

\*Les dettes diverses à moins d'un an correspondent pour l'essentiel à des cotisations, encaissées par le Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations –SCPVC– (Confédération) début 2017 et dues aux organisations Cfdt (4166 K€) ; ces sommes s'inscrivent dans le total de la collecte des cotisations pour l'exercice 2016 qui s'élève à 85 690 k€

La Confédération a comptabilisé en charges à payer des montants de subventions à reverser (6 232 K€) et les trois SCI ont inscrit des charges à répartir sur leurs locataires (1 269 K€).

\*Les dettes diverses à plus de 5 ans correspondent à des dettes envers des Fédérations et Unions Régionales Interprofessionnelles.

En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 11 220 K€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds.



## 7.14 Engagements hors bilan

### *Engagements financiers :*

\*La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 134k€, 478k€, 4 123 k€, 7 922 k€, 1 568 k€, de cinq prêts accordés par des banques à cinq entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux 10 juillet 2022, 17 novembre 2023, 30 mars 2029, 1<sup>er</sup> mars 2041 et 1<sup>er</sup> avril 2041.

\*Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 24 000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2016, un montant de 1 896 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 11 406 k€.

\*La confédération a affecté en nantissement le 23 novembre 2012 et au cours de l'exercice 2016, au profit de la Société Générale, des parts de titres FCP Investissement, pour un montant total évalué à 5 301 k€, 1 000 k€ et 1 460 k€.

Ce nantissement de titres vient garantir les emprunts souscrits par la confédération auprès de la Société Générale :

- d'un montant de 5 300 k€ d'une durée de 10 ans remboursable en 40 trimestrialités
- d'un montant de 2 000 k€ d'une durée de 7 ans remboursable en 84 mensualités
- d'un montant de 2 920 k€ d'une durée de 7 ans remboursable en 72 mensualités.

## 7.15 Tableau des ressources

### 7.15.1 Selon le règlement comptable des organisations syndicales n°2009-10 (CRC)

Montants en K€	31/12/2016	31/12/2015
<b>RESSOURCES DE L'ENSEMBLE CONFEDERAL</b>		
Cotisations reçues (1)	23 201	23 132
"+" subventions contributions-contributions reçues (2)	26 187	24 300
dont reversement subventions-contributions à des organisations affiliées (2)	(14 850)	(10 689)
"+" autres produits d'exploitation perçus (3)	14 606	20 872
<b>Total des Ressources</b>	<b>63 994</b>	<b>68 305</b>
Produits financiers perçus	3 251	4 117
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>67 245</b>	<b>72 422</b>

(1) Montant des cotisations relevant des activités gérées par la confédération (23 201 K€).

Le montant des cotisations représente la quote-part calculée pour les entités confédérales, suivant la charte financière CFDT. Elle est générée par la centralisation de la collecte totale des organisations affiliées à la CFDT, s'élevant à un montant de 85 690 k€ pour l'exercice 2016.

(2) La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (25 380k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 14 503 k€ de reversements, ramenant le montant de ressources nettes à 10 877 k€.

(3) Voir paragraphe 7.17 « Autres produits d'exploitation ».

Les ressources de la Confédération et des entités consolidées sont exclusivement réalisées en France.

### 7.15.2 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la CFDT.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures CFDT des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre.

### 7.15.3 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2016, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.



#### *7.15.4 Contributions volontaires en nature*

La Confédération CFDT se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 24 en 2016. Ces personnels sont issus essentiellement des entreprises et fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 1 842 € pour l'exercice 2016.



## 7.16 Charges d'exploitation

Le montant de l'ensemble des charges d'exploitation, impôts & taxes et dotations aux amortissements & provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

<b>Détails des charges d'exploitation</b>		
<b>Autres charges d'exploitation en K€</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Reversement subventions aux organisations (autres charges) :		
- Confédération	14 683	10 481
- Isefoj	167	208
Charges de gestion GIE CFDT Presse & Confédération	1 834	1 903
Autres charges d'exploitation	174	203
<b>Total</b>	<b>16 858</b>	<b>12 795</b>
<b>Dotations aux amortissements &amp; provisions en K€</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Centre de formation Bierville	219	389
Amortissements des SCI	1 350	1 338
Amortissements GIE Villette	2 081	2 029
Amortissements Confédération	4 545	4 470
Provisions Confédération	2 058	6 782
Autres dotations amortissements et provisions (Gie-Presse...)	30	54
<b>Total</b>	<b>10 283</b>	<b>15 062</b>
<b>Achats consommés en K€</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Charges communes AGI	903	838
Centre de formation Bierville	467	459
Achats pour ventes GIE CFDT Presse	1 016	1 144
Achats des SCI	233	236
Achats consommés du GIE Villette	226	224
Autres achats consommés	103	78
<b>Total</b>	<b>2 948</b>	<b>2 979</b>
<b>Charges externes en K€</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Charges communes AGI	1 136	1 177
Centre de formation Bierville	902	951
Coûts des charges SCI	845	761
Intermédiaires Associations Iris et Isefoj (cf. études)	232	213
Achats et charges GIE Belleville et Villette	4 674	4 451
Achats et charges GIE CFDT Presse	3 144	4 282
Achats, prestations reçues, frais généraux Confédération	12 415	9 830
Autres charges externes	90	89
<b>Total</b>	<b>23 438</b>	<b>21 754</b>



Frais de personnel en K€	31/12/2016	31/12/2015
Coûts salariaux GIE Belleville & Gie-Villette	18 246	17 720
Autres charges de personnel Confédération	389	402
Autres frais de personnel		
<b>Total</b>	<b>18 635</b>	<b>18 122</b>

Impôts & taxes en K€	31/12/2016	31/12/2015
Taxes sur les salaires et autres GIE Belleville	1 469	1 432
Taxes des 3 SCI	309	309
Taxes diverses Confédération	657	653
Autres taxes GIE Vilette	150	189
Autres impôts et taxes	17	34
<b>Total</b>	<b>2 602</b>	<b>2 617</b>

### 7.17 Autres produits d'exploitation

Le montant des autres produits d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2016	31/12/2015
Autres produits (loyers Confédération et SCI, facturation Agi, ventes et publicité Gie Cfdt- Presse, prestations centre de Bierville...)	11 385	12 351
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	2 908	8 208
Transferts de charges d'exploitation	313	313
<b>Total</b>	<b>14 606</b>	<b>20 872</b>

La baisse des reprises sur amortissements est due à une modification de méthode d'enregistrement des provisions CNAS.



## 7.18 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/12/2016	31/12/2015
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits de participation	64	57
Revenus des créances et VMP	249	258
Reprises sur provisions et transferts de charges		12
Produits nets sur cessions de VMP	2 938	3 790
Autres produits financiers		
<b>Total</b>	<b>3 251</b>	<b>4 117</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux provisions	2 478	1 129
Intérêts et charges assimilées	141	112
Charges nettes sur cessions de VMP	1	
Autres charges financières		
<b>Total</b>	<b>2 620</b>	<b>1 242</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>631</b>	<b>2 875</b>

Les dotations correspondent aux provisions sur portefeuille TIAP (Moins-Value latentes).

## 7.19 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2016	31/12/2015
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36	13
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	58	14
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel		
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier		
Autres produits exceptionnels	2 405	474
Reprises de provisions exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>2 499</b>	<b>500</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	41
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	35	16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel		
- Sur cession de titres consolidés		1
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier	22	
Dotations exceptionnelles aux amort. et aux provisions	13	
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>58</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 428</b>	<b>443</b>

(1) Autres produits exceptionnels : ajustement de solde sur portefeuille de placement



## 7.20 Impôts

La charge d'impôts est la suivante :

Montants en K€	31/12/2016	31/12/2015
Impôt exigible sur revenus du portefeuille titres	53	52
<b>Impôts</b>	<b>53</b>	<b>52</b>

## 7.21 Effectif

L'effectif employé par les entités intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Cadres et équivalents	188	179
Employés	112	113
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>292</b>



## 8 Autres informations

### 8.1 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

### 8.2 Dirigeants

Les informations requises dans le cadre du paragraphe 425 du règlement 99-2 CRC ne sont pas communiquées car cela aboutirait à donner une information individuelle.

### 8.3 Honoraires Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant dans le compte de résultat de l'exercice s'élève au titre de la mission d'audit à :

Ernst & Young EY	96 236 €
PricewaterhouseCoopers PWC	99 542 €
Et au titre des missions accessoires :	
Ernst & Young EY	18 796 €
PricewaterhouseCoopers PWC	14 427 €

### 8.4 Liste des organismes paritaires

La Confédération CFDT a des liens avec des organismes paritaires dans lesquels, soit elle assure la gouvernance conjointement avec les autres organisations représentatives d'employeurs et salariés, soit elle participe à une gestion paritaire.

En référence à la doctrine comptable relative aux modalités d'application de l'article L.2135-2 du code du travail, les organismes visés sont listés ci-après :

PROTECTION SOCIALE		
	CNAM AT/TS	Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
	AGIRC ARCCO	Caisses retraite complémentaire des cadres
	CNAF	Caisse Nationale des allocations familiales
	ORST	Observatoires régionaux de la santé au travail
	CNAV	Caisse Nationale d'assurance Vieillesse
	ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
EMPLOI		
	AGEFIPH	Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
	UNEDIC / POLE EMPLOI	Union nationale inter professionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
LOGEMENT		
	UESL	Union des entreprises et des salariés pour le logement
DIALOGUE SOCIAL		
	ADSA	Association paritaire inter professionnelle nationale pour le développement du dialogue social dans l'artisanat
	AGFPN	Association de gestion du fonds paritaire national
ETUDES		
	IRES	Institut de recherches économiques et sociales